MAU.013.26 - Fourniture, livraison et installation de matériel de communication côtier, d'équipement informatique et d'alimentation électrique de secours pour le Centre de Secours maritime et de communication des bénéficiaires du projet de surveillance de

Fourniture

CIVIPOL	**AVIS DE MARCHE DE FOURNITURES**	VERSION N°1 DU 31/03/2020 FO_S3_35

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

MAU.013.26 - **Fourniture, livraison et installation de matériel de communication côtier, d'équipement informatique et d'alimentation électrique de secours pour le Centre de Secours maritime et de communication des bénéficiaires du projet de surveillance des frontières maritimes de Civipol en Mauritanie, en 3 lots**

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Le projet a pour but de fournir à nos bénéficiaires en Mauritanie de l'équipement de communication, d'équipement informatique et d'équipement électrique de secours afin de permettre la mise en place d'une salle de secours maritime pour les bénéficiaires du projet de Civipol en Mauritanie. La salle dans laquelle l'équipement principal sera mis en place a été réhabilitée.

2. Nombre et intitulés des lots

Cette procédure est composée de 3 lots répartie comme suit :

- Lot 1 – Equipement de communication maritime

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

3 Mois

Zone d'intervention

Afrique

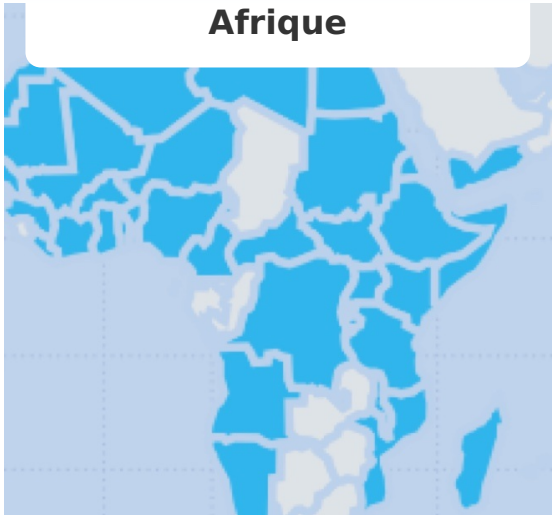

- Lot 2 – Equipement informatique
- Lot 3 – Alimentation électrique de secours

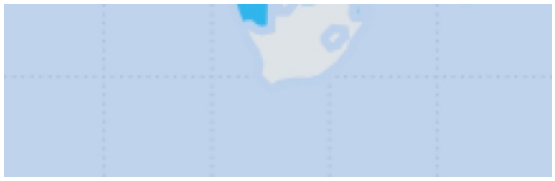

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à tous les opérateurs économiques sans restriction.
La règle d'origine n'est pas applicable à ce marché.

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie du lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL***.***

6. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

7. Garantie de bonne exécution

Une garantie de bonne exécution correspondant à 5% du montant total du marché et de tout avenant éventuel sera demandée si le montant des lots attribués est supérieur à 150.000 euros. Si le montant total du marché attribué est inférieur à 150.000 euros, aucune garantie de bonne exécution ne sera demandée.

8. Réunion d'information et visite de site

Une visite du site facultative est organisée le **24 mars 2026 2026 à 15 :00** heure locale à l'Etat Major des Garde-Côtes de Nouakchott, en Mauritanie (lieu qui sera également le lieu d'installation et de livraison), situé près du port.
Rendez-vous est donné devant l'entrée principale du bâtiment. Merci de bien vouloir confirmer la présence de vos équipes ou sous-traitant en envoyant un email à procurement.marmauritanie@experts.civipol.fr. Les coordonnées du représentant de Civipol sur place vous seront ainsi communiquées.

Les soumissionnaires souhaitant assister à la réunion d'information facultative du **30 mars 2026 à 15 :00 (CET)** doivent adresser leur demande à procurement.marmauritanie@experts.civipol.fr afin de recevoir l'invitation à participer à la réunion. Les soumissionnaires qui ont téléchargé le dossier d'appel d'offres via la plateforme e-marchespublics.com recevront une notification leur demandant de se connecter à la plateforme et de télécharger le procès-verbal de la réunion ainsi que les réponses aux questions écrites qui n'ont pas été soulevées lors de la réunion, au plus tard le **10 Avril 2026 à 18h00**, heure de Paris. Aucune autre clarification ne sera fournie après cette date.

Tous les frais liés à la participation à cette réunion seront à la charge des soumissionnaires.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

11. Période de mise en œuvre des tâches

90 jours calendaires à compter de la signature du contrat par les deux parties.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

En cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

- **Pour le lot 1 - Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à 120.000 euros au cours des 3 derniers exercices clos (2023, 2024, 2025).**
- **Pour le lot 2 - Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à 50.000 euros au cours des 3 derniers exercices clos (2023, 2024, 2025).**
- **Pour le lot 3 - Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à 20.000 euros au cours des 3 derniers exercices clos (2023, 2024, 2025).**

Dans le cas où le soumissionnaire souhaiterait soumettre une offre pour plus d'un lot, il devra bénéficier d'un chiffre d'affaires au moins équivalent à la somme des chiffres d'affaires minimum indiqués pour chacun des lots. Par exemple, en cas de soumission d'une offre pour les lots 1 et 2, le chiffre d'affaires minimum du soumissionnaire doit être de 120.000 + 50.000 euros soit 170.000 euros en moyenne sur les 3 dernières années.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- **Au moins 3 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillant actuellement dans les domaines en rapport avec le présent marché (vente et/ou installation d'équipement radio et/ou informatique ou d'alimentation électrique)**

3) Capacité technique du soumissionnaire (sur la base des points 5 et 6 du formulaire d'appel d'offres). La période de référence prise en compte sera les cinq dernières années précédant la date limite de soumission.

- **Pour le lot 1 - le soumissionnaire doit avoir mené à bien au moins 2 contrats d'un budget d'au moins égal à 60.000 euros chacun pour la fourniture de d'équipement de radio, contracté depuis janvier 2020.**
- **Pour le lot 2 - le soumissionnaire doit avoir mené à bien au moins 2 contrats d'un budget d'au moins égal à 25.000 euros chacun pour la fourniture de d'équipement informatique, contracté depuis janvier 2020.**
- **Pour le lot 3 - le soumissionnaire doit avoir mené à bien au moins 1 contrat d'un budget d'au moins égal à 10.000 euros pour la fourniture d'équipement électrique, contracté depuis janvier 2020.**

En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences de capacité technique **pour chacun des lots concernés** mentionnés ci-dessus.

Exemple 1 : un soumissionnaire qui présente une offre pour les lots 1 et 2 devra démontrer au moins deux (2) contrats pour la fourniture d'équipements radio d'un montant minimum de 60 000 EUR chacun, ainsi qu'au moins

deux (2) contrats pour la fourniture d'équipements informatiques d'un montant minimum de 25 000 EUR chacun.

Exemple 2 : un soumissionnaire qui présente une offre pour les lots 1, 2 et 3 devra démontrer les références requises pour chacun de ces lots, soit au minimum deux (2) contrats pour le lot 1, deux (2) contrats pour le lot 2 et un (1) contrat pour le lot 3 correspondant aux indications mentionnées ci-dessus.

Cela signifie que le contrat auquel le soumissionnaire fait référence peut avoir été démarré à tout moment au cours de la période indiquée, mais qu'il ne doit pas nécessairement avoir été achevé au cours de cette période, ni avoir été exécuté pendant toute la durée de celle-ci. Les soumissionnaires sont autorisés à faire référence soit à des contrats de fourniture achevés au cours de la période de référence (même s'ils ont été démarrés plus tôt), soit à des contrats de fourniture qui ne sont pas encore achevés. Seule la partie achevée de manière satisfaisante au cours de la période de référence sera prise en considération. Cette partie devra être étayée par des pièces justificatives (déclaration ou certificat de l'entité qui a attribué le contrat, preuve de paiement) précisant également sa valeur. Si un soumissionnaire a exécuté le contrat de fourniture dans le cadre d'un consortium, le pourcentage que le soumissionnaire a exécuté avec succès doit ressortir clairement des pièces justificatives, ainsi qu'une description de la nature des fournitures fournies si les critères de sélection relatifs à la pertinence de l'expérience ont été utilisés.
Les expériences antérieures qui auraient conduit à une rupture de contrat et à une résiliation par un pouvoir adjudicateur ne peuvent être utilisées comme référence.

16. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible au téléchargement via la plateforme e-marchespublics.com (https://www.e-marchespublics.com/appel-offre - Ref **1151335**). L'inscription sur cette plateforme est entièrement gratuite. Les offres doivent être rédigées uniquement à l'aide des formulaires type pour les marchés de fournitures figurant dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs questions en se connectant à la section dédiée à cette procédure d'appel d'offres sur la plateforme e-marchespublics.com, en sélectionnant l'onglet « Question » avant le **05 Avril 2026** à 18h00. Civipol n'est pas tenu de fournir des éclaircissements pour des questions formulées après cette date.

Toute clarification apportée au cahier des charges sera communiquée et pourra être téléchargée après qu'une notification par e-mail a été envoyée aux soumissionnaires qui ont téléchargé le dossier d'appel d'offres via la plateforme (https://private.e-marchespublics.com/ - réf. **1151335**).

18. Date limite de soumission des offres

La date limite de réception des offres est prévue pour le **20 avril 2026 à 12 :00** (CET).
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

19. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes par le comité désigné à cet effet lors d'une ouverture publique qui se tiendra **en ligne** le **20 avril 2026 à 15 :00** (CET). Merci de bien vouloir contacter procurement.marmauritanie@experts.civipol.fr si vous souhaitez obtenir le lien pour participer à cette réunion. Un procès-verbal sera rédigé par le comité et sera disponible sur demande

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.